



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est par la présente donné, en conformité avec l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chap A-19-1), qu'au cours de la séance régulière du Conseil qui se tiendra mercredi, le **2 décembre 2020 à 19 h 30**, en visioconférence.

Le Conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande no : 2020-16

Adresse : Terrain vacant chemin des Patriotes (voisin du 255 chemin des Patriotes)

Zonage : Rd-3

Lot : 5 386 719

Cette demande consiste à :

- Permettre la construction d'un bâtiment principal destiné à des fins résidentielles dont l'implantation serait effectuée :
 1. À une distance de 5 mètres de l'emprise de la rue soit, à l'intérieur de la marge de recul avant (7 m) prescrite dans la zone affectée;
 2. À moins de 20 mètres de la ligne des hautes eaux (LHE) de la rivière Richelieu soit, un empiètement d'un maximum de 1,5 mètre à l'intérieur de cette bande.

Cette dérogation concerne les articles 25 et 45 du règlement de zonage #2011-11-008 qui réfèrent aux grilles de spécifications quant aux normes d'implantation et structure du bâtiment principal à respecter et ce, pour chacune des zones concernées.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de cette demande en transmettant ses commentaires par écrit à la Municipalité, au plus tard le 2 décembre 2020 à 16h à l'adresse électronique suivante : info@saint-charles-sur-richelieu.ca ou par téléphone, en composant le 450-584-3484.

Donné à Saint-Charles-sur-Richelieu, ce 16 novembre 2020.

Martine Riopelle

Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Martine Riopelle, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, et résidente à Saint-Lambert certifie mon serment d'office avoir publié l'avis ci-haut en affichant les copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9 h et 17 h, ce 16 novembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16 novembre 2020.

Martine Riopelle

Directrice générale et secrétaire-trésorière

